



Pôle Attractivité et
Proximité
Service équipements
sportifs

Contrat préalable d'objectifs

Légende du dossier

« Trail des écoliers Champdieu - Edition 2024 »

Pôle Attractivité et
Proximité
Service équipements
sportifs

LES SIGNATAIRES :

La présente convention préalable d'objectifs est signée entre,

d'une part, Loire Forez agglomération, représentée par Monsieur Jean-Marc Grange, conseiller délégué aux équipements sportifs

et d'autre part, l'association « Sou des écoles de Champdieu », organisatrice de la manifestation « trail des écoliers 2024 », représentée par sa présidente Madame Emilie Crépet.

L'OBJECTIF DE LA PRESENTE CONVENTION

L'objectif de la présente convention est de définir, au vu du soutien financier mis en place par Loire Forez agglomération, les engagements des organisateurs de la manifestation « trail des écoliers 2024 » envers Loire Forez agglomération.

LE SOUTIEN FINANCIER

Au titre de l'année 2024, le soutien financier mis en place par Loire Forez agglomération à la manifestation « trail des écoliers 2024 » est de 1 000 €.

Ce soutien n'a aucun caractère ni définitif, ni de tacite reconduction, au-delà de l'année 2024.

LES ENGAGEMENTS DES ORGANISATEURS

Pour cette édition, qui se déroulera le samedi 2 mars 2024, les engagements des organisateurs envers Loire Forez agglomération sont de différents ordres :

1. Le logo « Loire Forez agglomération » sera décliné sur l'ensemble des affiches, des programmes et des flyers dédiés à cette épreuve sportive.
2. Deux banderoles « Loire Forez agglomération » seront positionnées sur les barrières de sécurité qui délimitent les zones d'arrivée et de départ des courses (ces banderoles sont à récupérer à l'accueil de Loire Forez agglomération, 5 jours avant la course et à rendre à la même adresse dans les 5 jours qui la suivent).
3. Des élus de Loire Forez seront invités aux différents temps forts de la manifestation.
4. Dans le cadre de l'organisation du challenge course nature Loire Forez agglomération l'association organisatrice transmettra dans les 7 jours qui suivent la course, l'ensemble des classements des épreuves qui se seront déroulées lors de cette manifestation sportive, ainsi que les adresses courriel de l'ensemble des « finishers » des dites épreuves.

Pour l'association « Sou des écoles de
Champdieu »
Madame Emilie Crépet

Pour Loire Forez agglomération

LES ENGAGEMENTS DES ORGANISATEURS

Pour cette édition, qui se déroulera le samedi 2 mars 2024, les engagements des organisateurs envers Loire Forez agglomération sont de différents ordres :

1. Le logo « Loire Forez agglomération » sera décliné sur l'ensemble des affiches, des programmes et des flyers dédiés à cette épreuve sportive.